



Contrat de territoire Sud Alsace 2022-2025

Fiche descriptive de projet n° 10



Enjeu environnement / écologie	Soutenir la transition énergétique du territoire
Objectif opérationnel	Soutenir le territoire dans sa dynamique de transition énergétique et alimentaire et dans sa dynamique de sensibilisation à l'environnement

DESCRIPTION DU PROJET

Intitulé du projet :

Plan Solaire Photovoltaïque 2023-2026 - site géographique de VILLAGE-NEUF

Maîtrise d'ouvrage / porteur du projet :

Saint-Louis Agglomération

Localisation du projet :

Rue de Michelfelden à VILLAGE-NEUF

Description et objectifs du projet :

Opération d'ensemble visant à développer fortement l'autonomie énergétique (électricité photovoltaïque) des équipements sportifs raccordés à un même poste transformateur.

Lors de la réunion de restitution de l'étude du potentiel photovoltaïque des toitures de SLA, une liste de toitures à équiper en priorité sur la période du mandat a été validée par les élus. Il s'agit donc de faire un accord-cadre jusqu'en 2026 pour la fourniture et l'installation de centrales photovoltaïques sur 3 sites géographiques dont le projet d'autoconsommation collective des 3 équipements sportifs de Village-Neuf (tous sur un même poste transformateur) : piscine, COSEC et salle multisports

Descriptif technique :

En équipant la totalité des 2 toitures COSEC et salle multisports, la production d'électricité photovoltaïque sera autoconsommée à 98,8% en moyenne sur l'année. Le surplus sera injecté « gratuitement » dans le réseau électrique.

En fin d'année 2022, les études de diagnostic de structure ont relevé des fragilités. Il n'est pas possible de poser des panneaux photovoltaïques en toitures sans renforcer au préalable la charpente des 3 équipements sportifs. Le seul poste Renforcement de charpente a été évalué par le bureau d'études à environ 250 000€ HT pour les 3 équipements sportifs, hors travaux induits et fourniture/pose des panneaux.

Programme de travaux :

- lot renforcement structure charpente
- lot étanchéité
- lot garde-corps
- lot panneaux photovoltaïques

Public visé :

Ce n'est pas une action en direction du public mais une action qui permettra de réduire le budget d'achats d'électricité de Saint-Louis Agglomération.

Echéancier de réalisation du projet :

Date de démarrage des travaux : été 2024

Date de fin des travaux : automne 2024

Date de demande de versement de la subvention : dernier trimestre 2024

DESCRIPTIF FINANCIER

Coût total du projet :	870 000 €	HT	Investissement
Participation CeA :			
Base subventionnable retenue :	870 000 €		
Taux :	10%		
Montant :	87 000 €		
Plan de financement prévisionnel :			
Participations	Montant HT	Taux	
Maître d'ouvrage	452 400 €	52%	
Collectivité européenne d'Alsace (Fonds d'Attractivité Alsace)	87 000 €	10%	
DSIL 2023 - préfecture Haut-Rhin	295 800 €	34%	
Région Grand Est programme CLIMAXION	34 800 €	4%	
TOTAL PROJET	870 000 €		100%

ENGAGEMENTS RECIPROQUES

Engagements de la CeA
communication /ingénierie
Engagements du porteur
S'engage à mettre en place une communication bilingue sur le soutien de la CeA. S'engage à continuer à mettre à disposition des collégiens les équipements sportifs.

EVALUATION

Indicateurs de suivi / d'évaluation du projet :
Puissance installée en kW / production photovoltaïque par an en kWh

REMARQUES

Remarques complémentaires :
<ul style="list-style-type: none"> - Augmentation du taux de production d'énergie renouvelable - Mise en œuvre de la politique de Transition Énergétique - Baisse du volume d'achat d'électricité par SLA - Baisse du budget de fonctionnement sur le poste électricité